

Ça se passe PRÈS de chez NOUS

Mm. Y. va à la poste. Elle apprend que le bureau de poste où elle se rendait habituellement vient de fermer. Ce bureau n'était plus rentable.



L'EUROPE s'en occupe ?

Pour unifier le marché économique européen, on peut suivre deux options :

- Selon l'option libérale défendue actuellement, l'uniformisation demande de rendre les choses comparables, et donc de les considérer comme des biens économiques. Cela prend en compte aussi les activités qui ne sont pas d'emblée productives, mais permettent à la production de se faire : éducation, réseau routier, télécommunications, eau, énergie, poste, etc. Les services publics seraient soumis aux lois de la concurrence et de la rentabilité. C'est la concurrence qui devrait garantir leur amélioration permanente, et la rentabilité qui devrait en garantir l'efficacité.
- En soutenant une option progressiste, on garantit, au contraire, des minima de protection ou de biens pu-



blics aux citoyennes et citoyens européens. Dans cette optique, on unifie les services publics sur base de minima sociaux, en les préservant de la simple concurrence du marché.

OCCUPONS-NOUS de l'Europe !

Le 7 juin, désignons nos représentants pour défendre nos options :

- Les effets des réglementations européennes se sont déjà fait sentir, notamment en matière de production industrielle et de concurrence entre États. Ensuite, les services publics ont été rebaptisés « services d'intérêt économique général ».
- La logique libérale, qui est privilégiée, veut soumettre tous les services à la concurrence, avec au mieux des règles minimales de fonctionnement. Dans l'état actuel, c'est la justice européenne qui détermine si ces règles minimales sont légitimes, en vertu du principe de libre concurrence.
- Si la logique progressiste était mise en œuvre, les services publics devraient être efficaces sans pour autant être rentables, et verraient leur accessibilité garantie grâce à leur financement public. Ils continueraient à voir leur mission et leur fonctionnement définis par la collectivité et pour la collectivité.

